



ADAAV

association pour le développement
de l'artisanat d'art verrier

EXPOSITION INTERNATIONALE 2022

6ème édition / 22 novembre > 24 décembre

Moulins - Allier - Auvergne

DOSSIER DE CANDIDATURE

**A renvoyer avant le 31 août 2022
par courrier ou par email.**

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Pays :

Téléphone fixe : Tél. mobile :

Email :

Site internet :

Statut professionnel :

Numéro d'inscription :

Activité / spécialité :

.....

.....

Attention, seuls les dossiers complets seront pris en compte

Pièces à joindre à votre candidature :

- un **justificatif d'inscription** (Répertoire des Métiers, URSSAF, Maison des Artistes)
- un **Book** (qui doit contenir les pièces que vous souhaitez proposer, avec les prix publics)
- un **texte** qui décrit votre démarche artistique (15 lignes max, pour les cartels de la boutique)
- une sélection de **photo HD** de vos plus belles créations ou scènes d'atelier. Ces photos seront susceptibles d'être utilisées pour la communication de la boutique.
- un **portrait HD** (avec nom du photographe, copyright...) pour les réseaux sociaux et le cartel boutique
- la **copie** d'une pièce d'identité en cours de validité
- un **justificatif d'assurance** professionnelle de l'année 2022 dans lequel apparaît la mention « foire, salon ou boutique »
- le présent **dossier de candidature** daté et signé (conservez le règlement général)
- un **rib professionnel**, où nous verserons dans les jours qui suivent la fin de la boutique, le montant de vos ventes moins les 15% de commission.

TARIFS :

- > Forfait de 250 €
- > Commission de 15% sur les prix de vente public.

Notre organisme n'étant pas soumis à la TVA, les prix s'entendent TTC sans possibilité de récupération de la TVA. Le tarif forfaitaire comprend un service tout compris:

- > Prise en charge de la totalité des permanences
- > Aménagement du local dans un esprit de qualité
- > Matériel d'exposition : éclairage, mobilier...
- > Tenu d'un bilan complet et détaillé en fin de boutique
- > Communication d'envergure (affiches en ville, flyer dans les commerces, réseaux sociaux, médias locaux et régionaux...)

VALIDATION DE LA CANDIDATURE :

Je soussigné

- Souhaite participer à la 6ème édition de l'exposition éphémère organisée par l'ADAAV
- En cas de sélection, je m'engage à régler la totalité du montant de 250€ avant le 15 octobre 2022
- J'autorise l'organisation à utiliser les données fournies (photo de créations, d'atelier, portrait) à des fins de communication
- Je m'engage à fournir un stock suffisant et de qualité à l'ADAAV qui s'engage à la commercialiser
- Je déclare connaître et accepter intégralement sans réserve toutes les prescriptions du règlement général
- Je certifie être assuré pour ma responsabilité professionnelle conformément aux dispositions du règlement général, ou à en souscrire une auprès d'une société notoirement connue
- Je déclare renoncer personnellement à tout recours contre le comité organisateur de l'ADAAV en cas de dommages quelconques, subis ou provoqué

Pour information, aucun acompte ne vous est demandé à candidature. En cas de sélection par le comité (qui se réunit en septembre), il vous sera demandé d'effectuer la totalité du règlement par virement bancaire (RIB sur demande) ou par chèque à l'ordre de l'ADAAV.

A, le

(signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

MERCI DE FAIRE PARVENIR VOTRE DOSSIER COMPLET :

- > soit par email : asso.adaav@gmail.com
- > soit par courrier postal : ADAAV chez Matthieu GICQUEL, 29 rue de Bourgogne, 03000 Moulins, France.

Pour toute demande d'information,
merci de contacter **Matthieu Gicquel** ou **Jonathan Ausseresse** : 06 98 63 09 09 / 07 87 18 68 66
ou par email : **asso.adaav@gmail.com**